

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> 2718	De M. Patrick Hetzel ( Les Républicains - Bas-Rhin )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Enseignement supérieur, recherche et innovation		<b>Ministère attributaire</b> > Enseignement supérieur, recherche et innovation
<b>Rubrique</b> > recherche et innovation	<b>Tête d'analyse</b> >Nomenclature statistique des disciplines scientifiques	<b>Analyse</b> > Nomenclature statistique des disciplines scientifiques.
Question publiée au JO le : <b>07/11/2017</b> Réponse publiée au JO le : <b>17/07/2018</b> page : <b>6386</b> Date de signalement : <b>03/04/2018</b>		

### Texte de la question

M. Patrick Hetzel alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur une réforme de la nomenclature statistique au sein de son ministère concernant les disciplines de sciences de gestion et de management. En effet, les services statistiques du ministère (SIES) ont opéré, dans l'opacité la plus totale, une réforme de leurs nomenclatures qui fait disparaître les formations de gestion, comme secteur autonome, dans les statistiques officielles. Ce qui, à plus ou moins long terme, affaiblira l'image de cette communauté scientifique dans la société à un moment où elle connaît par ailleurs un développement important et qu'elle correspond à une demande sociale significative. Il souhaite donc savoir ce qu'elle compte entreprendre pour rectifier la situation.

### Texte de la réponse

Il n'y a pas eu de réforme de la nomenclature statistique concernant les disciplines de sciences de gestion et de management. Les modalités de publication, par le Service statistique ministériel (SIES), des statistiques annuelles comptabilisant les effectifs étudiants par discipline à l'université n'ont pas évolué au cours des dernières années, et ce quels que soient les supports papier de publication (Repères et références statistiques, Etat de l'enseignement supérieur et de la recherche, notes d'information, notes flash). Aucune évolution n'est intervenue au cours des derniers mois, qui aurait fait disparaître les formations de gestion comme secteur autonome. Les publications récurrentes du SIES dressant un bilan annuel sur l'université sont à cet égard parfaitement inchangées, il est possible de s'en assurer en consultant les éditions annuelles successives. Les publications statistiques papier concernant l'université distinguent de longue date une douzaine ou une quinzaine (en incluant la santé) de disciplines. D'évidence, cela ne permet pas de distinguer finement les différents secteurs disciplinaires. Par exemple, les « sciences fondamentales et application » sont toutes regroupées ensemble dans une même discipline, sans distinguer les mathématiques, la physique, la chimie, l'informatique. De même, économie et sciences de gestion sont regroupées ensemble. Une telle granulométrie est adaptée pour pouvoir publier chaque année des effectifs universitaires déclinés à la fois par discipline et selon diverses dimensions telles que le cursus, le sexe, l'âge des étudiants. Le choix d'une granulométrie adaptée à la dimension des publications s'impose à tous les producteurs de données. Depuis au moins 2014, grâce au développement de la diffusion de données numériques par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de son service statistique, une large diffusion des données par secteur disciplinaire, identifiant clairement les sciences de gestion de manière autonome,



est réalisée : données d'inscription, de réussite, d'insertion. La diffusion numérique permet de dépasser les contraintes de place posées par la diffusion papier, et d'offrir des statistiques déclinées à un niveau disciplinaire fin (le secteur disciplinaire, niveau plus fin que la discipline, et distinguant par exemple économie, gestion, AES et pluri disciplines). - depuis 2014, un tableau de bord des effectifs étudiants à l'université est publié, qui distingue notamment les sciences de gestion. Ces données sont disponibles via le lien suivant : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid30768/tableau-bord-enseignement-superieur-formations.html> - depuis au moins 2014, les résultats des enquêtes insertion professionnelle des diplômés de master et de licence professionnelle sont publiés au niveau du secteur disciplinaire, en distinguant notamment les sciences de gestion. Les résultats de la dernière enquête sont par exemple disponibles via le lien suivant : [https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion\\_professionnelle/](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/) - à l'automne 2017, une diffusion des statistiques de réussite en licence par série de baccalauréat croisée avec la discipline fine a été mise en place, permettant de distinguer notamment les sciences de gestion. Le site est accessible via le lien suivant : <https://data.esr.gouv.fr/data1ercycle/Licence/Discipline/> En 2016, parmi les études statistiques thématiques publiées par le ministère en charge de l'enseignement supérieur figurait une étude relative aux étudiants en économie, en gestion et en AES, permettant notamment d'analyser finement les spécificités des étudiants en gestion. Le SIES réalise chaque année quelques études thématiques qui visent à donner un éclairage plus approfondi sur telle ou telle problématique. En 2016, a été précisément publiée une étude relative aux étudiants en économie, en gestion et en AES. Pour cette dernière, des données au niveau du secteur disciplinaire ont été exploitées, et ont été produits et diffusés de nombreux indicateurs fins. L'objectif était, par cette étude, d'enrichir l'information publique disponible sur les spécificités de chacun de ces secteurs disciplinaires, et donc notamment des sciences de gestion. D'autres disciplines sont susceptibles de faire dans le futur l'objet d'études ponctuelles. De telles études ne présentent naturellement pas de caractère récurrent.